

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3798>



Préparation de la rentrée 2011

Déclaration du SNES-FSU au CTPD du 7 février 2011

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Collèges/CTSD/CDEN -



Publication date: lundi 7 février 2011

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le Comité Technique Paritaire Départemental de Saône-et-Loire était convoqué le 7 février pour examiner les dotations horaires attribuées aux collèges et lycées du département pour la rentrée 2011.

La FSU y a lu la déclaration liminaire suivante :



La réduction des dépenses publiques continue de piloter la politique éducative du gouvernement. L'ampleur des suppressions de postes dans l'éducation – 4800 postes disparaissent encore à la prochaine rentrée dans le Second Degré, alors que 62 000 élèves supplémentaires y sont attendus - et les transformations radicales à l'œuvre dans le système éducatif instaurent une école de plus en plus ségrégative et ne permettront ni de relever les défis de l'avenir ni d'assurer enfin la réussite de tous les élèves.

La rentrée 2011 se prépare donc dans un climat encore plus lourd que l'an passé. En effet, une année après l'autre, non seulement les mêmes sujets de préoccupation reviennent, auxquels d'ailleurs aucune réponse n'est apportée, mais d'autres encore apparaissent :

- Disparition de milliers d'emplois (23 500 en 3 ans dans le second degré au plan national). Pour la rentrée 2011, la Saône-et-Loire perd 50 Equivalents Temps Pleins, suppressions dont les lycées (Généralux, Technologiques et Professionnels) feront les frais malgré les promesses de Nicolas Sarkozy dans ses vœux aux personnels de l'Education nationale en janvier 2009.
- Augmentation continue du taux des HSA avec tous les chantages sur les personnels qui l'accompagnent : 11,35 % pour les lycées, 7,99 % dans les collèges.
- Sacrifice de la formation initiale et déni de la souffrance des personnels concernés.
- Formation continue exsangue.
- Démantèlement de l'éducation prioritaire.
- Remise en cause du service de l'orientation scolaire.
- Situation catastrophique du remplacement.
- Augmentation des effectifs par classe.
- Alourdissement de la charge de travail, multiplication des réunions et remises en cause du statut des enseignants, notamment à travers le non respect des décrets de 50 et le pacte de carrière.
- Imposition de réformes incomprises et non concertées (livret de compétences, histoire des arts, réforme des voies générales et technologiques du lycée).

A tout cela s'ajoute la distance entre les discours officiels du gouvernement et les réalités du terrain qui discrédite l'institution elle-même.

Le refus du Ministère de prendre en compte les revendications des personnels nous donne le sentiment aujourd'hui que les instances consultatives n'ont guère de grain à moudre... Nous souhaiterions pourtant que le CTPD soit un lieu où l'on avance, et que nos interlocuteurs y aient les réels moyens non seulement de nous écouter, mais encore de nous entendre. Ils en marqueraient en tout cas la volonté en nous communiquant, comme nous l'avons demandé à de multiples reprises, comme c'est le cas dans d'autres départements - et comme c'était le cas dans le nôtre, il y a quelques années - un calcul de la dotation en fonction de la structure prévue dans chaque établissement.

Pour le reste, les personnels sauront se mobiliser dans les semaines prochaines, [par la grève à l'appel de la FSU le](#)

[10 février](#) et par la manifestation le 19 mars, pour rappeler au gouvernement leur refus de voir ainsi saboter l'école publique et mis en cause l'avenir du pays.

Syndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré



Fédération Syndicale Unitaire